Équipe enseignante de l'école maternelle Publique Françoise Dolto 2 impasse Loti 82000 Montauban

> A l'attention de M. le Ministre de l'Éducation Nationale s/c de Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse s/c de M. le DASEN du Tarn-et-Garonne s/c de Mme l'IEN de Montauban Centre

Copie envoyée à :

- tous les services ministériels chargés de la mise en place de la circulaire interministérielle UEM;
- l'ARS : contact départemental et régional :
- toutes les associations de familles à l'échelon régional et départemental en Midi-Pyrénées dédiées à l'autisme :
- de nombreux médias locaux et nationaux.

Lettre ouverte d'une équipe enseignante concernant la fermeture d'une classe

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Mesdames, Messieurs,

Respect et reconnaissance!

Des mots qui résonnent très souvent dans les demandes des enseignant.e.s.

Ces demandes, légitimes, sont trop rarement prises en compte par les « décideurs », à quelque niveau que ce soit...

Nous exerçons en tant qu'enseignant.e.s dans l'école maternelle Françoise Dolto du centre-ville de Montauban. L'école, classée en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire), est en évolution permanente et a été l'objet de sollicitations diverses pour mener à bien de nouveaux « chantiers » : elle propose l'enseignement bilingue-occitan et accueille la seule UEMA du département (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme). Au total, pas moins de 20 professionnels exercent dans cette école de 5 classes + UEMA : enseignant.e.s, ATSEM, AVS, animatrices, personnels spécialisés...

La routine n'est pas de mise dans cette école qui demande un **engagement total** et une approche particulière pour tendre vers l'épanouissement de tous. Nous avons réussi à construire un fonctionnement et des moments de partage dont nous pouvons être fiers : avec les enfants, les familles et entre les différents professionnels. Cela n'a pas été sans peine, c'est encore en construction mais la voie est tracée.

Alors pourquoi ? Pourquoi risquer de tout balayer d'un revers de main en décidant de fermer une classe ? Pourquoi ? Parce que les décideurs ne s'inscrivent qu'assez exclusivement dans une logique comptable qui fait fi de tous les aspects humains réellement en jeu.

« A la rentrée prochaine, après fermeture, vous ne serez qu'à 24 élèves par classe »... Discours classique malheureusement trop souvent entendu par tous les parents d'élèves qui se sont mobilisés, dans leur village ou dans leur commune pour se faire entendre en usant d'actions et d'arguments locaux, propres à chaque situation. Pour autant, ces chiffres n'attestent pas de la réalité : d'une part, si une classe est fermée, il y aura 3 ou 4 élèves de plus par classe. D'autre part, nous savons que les prévisions de janvier ne correspondent pas aux constats de septembre : des inscriptions interviennent toujours durant l'été (entre 10 et 25 élèves supplémentaires en fonction des années).

Respect et reconnaissance, disions-nous...

Les voyez-vous **se dégrader les conditions d'apprentissage de nos élèves** dans une **école de REP** ? N'importe quel.le enseignant.e vous le dira aisément : « on ne travaille pas de la même façon si on a 22 élèves ou 27 et plus... » Quelle évidence ! Pour autant, derrière ces nombres, autant de futurs citoyen.ne.s à qui il nous faut transmettre des savoirs et des comportements en cohérence avec les programmes officiels.

Notre école propose un **enseignement bilingue en occitan** depuis 2013, dont ont pu profiter 27 puis aujourd'hui 44 élèves, qui suivent ce parcours à mi-temps. L'organisation pédagogique de l'école s'articule aussi en fonction de ce projet culturel. Cela nécessite des démarches volontaristes de la part de tous, enfants, parents, personnels enseignants et ATSEM. Les organisations pédagogiques et matérielles ne sont pas évidentes et nos pratiques sont régulièrement remises en cause. La fermeture d'une classe dans cette école ne sera pas sans incidence sur l'organisation générale et sur nos pratiques.

Depuis la rentrée 2015, l'école compte **une UEMA** (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme), la seule dans le département. 7 enfants sont scolarisés dans cette unité d'enseignement, implantée en milieu scolaire ordinaire. Comme le prévoit un des derniers textes officiels¹, « Ces élèves sont présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques...». L'implication de multiples acteurs est indispensable pour faire fonctionner une telle structure : ARS (Agence Régionale de Santé), Inspection Académique, l'Établissement Médico-Social en charge de l'UE mais également tous les professionnels qui œuvrent au quotidien pour tendre vers les objectifs fixés. Alors, comment avoir les mêmes exigences quand il s'agira de travailler en partenariat avec un.e enseignant.e en moins dans l'école ? Comment garantir à ces élèves les mêmes conditions d'inclusion dans des classes qui auront des effectifs plus chargés ? L'évidence, encore, est la suivante : ces conditions ne permettront pas une bonne prise en charge des spécificités de ces enfants en situation de handicap.

Envisager l'inclusion de ces élèves avec une classe en moins nuirait fortement à tous les efforts. L'accueil et le partenariat d'une UE dans une école demande un engagement total, du travail supplémentaire, de bonnes conditions d'accueil de ces enfants au profil si particulier.... Fermer une classe, c'est d'abord un signe de mépris envers l'engagement des personnels, c'est également mettre à mal l'organisation même de l'UE, de son enseignante, des éducatrices eurs et des professionnels de la santé qui accompagnent les enfants, parce que la prise en charge est totale... C'est offrir une inclusion de moins bonne qualité alors même que ces enfants autistes doivent bénéficier, au titre de la loi de 2005, de conditions de compensations efficaces et surtout pas dégradées. Accueillir un élève atteint de TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) avec des hypersensibilités auditives, dans une classe à 25 élèves au lieu de 20, c'est mettre en souffrance cet enfant. Nous l'expérimentons déjà tous les jours : ces élèves autistes sont très angoissés par le bruit et l'agitation ; c'est la principale cause d'échec de leur inclusion au sein d'un groupe d'élèves. Il est évident que plus les classes seront « chargées », plus les inclusions seront difficiles. Cette décision de fermeture serait un signal très néfaste envoyé aux familles de ces enfants, qui connaissent le parcours du combattant chaque jour, chaque heure et qui méritent mieux qu'une décision arbitraire basée sur des chiffres, des seuils et cela, pour pouvoir créer un poste d'enseignant ailleurs...

Respect et reconnaissance, maintenant!

Parce que la fermeture programmée d'une classe dépasse la seule logique du chiffre, parce que tous les élèves de l'école seront impactés par une décision illogique, parce que tous les personnels de l'école veulent bien fournir des efforts quotidiens mais pas à n'importe quel prix, parce que les parents veulent le mieux pour leur enfant, pour tout cela : **nous réagissons.**

La situation est d'autant plus incongrue et malvenue que cette fermeture de classe interviendrait alors que tous les personnels de l'école sont mobilisés dans une réflexion commune et l'élaboration d'une « charte » axée sur la bienveillance. Apprendre à se connaître et à travailler ensemble autour d'une culture et d'engagements communs n'est pas chose aisée lorsqu'il faut rassembler trois domaines professionnels : médico-social, personnel mairie et éducation nationale. Cela prend du temps et de l'énergie : une grande réunion collective est d'ailleurs prévue ce mercredi. La fermeture de classe vient casser cette dynamique de réflexion commune. Face à un tel mépris, **quels efforts doit encore consentir une équipe** qui a besoin de stabilité et qui œuvre dans le même sens avec dynamisme et envie de bien faire ?

Une décision sera prise ce mardi 12 février lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale). Si M. l'Inspecteur d'Académie confirme la fermeture de cette classe, les conséquences seront nombreuses et néfastes.

Alors oui, **exigeons du respect et de la reconnaissance**, pour tous les personnels de cette école, pour les enfants et les familles. Voilà ce que le service public d'éducation leur doit.

Merci de votre attention, M. le Ministre, et recevez nos respectueuses salutations.

<u>Tou.te.s les enseignant.e.s de l'école</u> (les noms sont volontairement enlevés de cette version en ligne)

Contacts:

Guillaume Mangenot, enseignant de l'école et co-secrétaire du SNUipp-FSU 82

06-82-30-11-88 <u>snu82@snuipp.fr</u>

Catherine Vaissié : co-secrétaire du Sgen-CFDT 82

06-06-41-03-94 <u>82@sgen.cfdt.fr</u>

^{1.} Instruction interministérielle du 10 juin 2016 relative à la modification du cahier des charges national des unités d'enseignement en maternelle prévues par le 3ème plan autisme (2013-2017).